

---

# Itinéraires de frontières du Maghreb au Sahara : spatialités, temporalités et échelles

Florence Boyer<sup>\*1</sup>, Camille Cassarini<sup>\*2</sup>, Khaoula Matri<sup>\*3</sup>, and Fatima Nabila Moussaoui<sup>\*4</sup>

<sup>1</sup>UMR205 Migrations et Société (URMIS) – Institut de recherche pour le développement [IRD] :  
UMR205 – France

<sup>2</sup>Institut de recherche sur le maghreb contemporain – Tunisie

<sup>3</sup> = Université de Sousse = University of Sousse – Tunisie

<sup>4</sup>université d'Oran2 – Algérie

## Résumé

Depuis une quinzaine d'années, les États du Maghreb et du Sahel ont développé, de manière parallèle bien que différenciée, une série de dispositifs dits de gestion des migrations qui ont profondément recomposé les routes et l'espace migratoire régional. De façon concomitante, dans le contexte du conflit au Sahel, les routes migratoires comme les profils des personnes en mobilité se sont diversifiés : mouvements intra-africains et internationaux se retrouvent dans les mêmes lieux face aux mêmes dispositifs. Parmi ces reconfigurations, l'éloignement de personnes en migration – souvent subsahariennes – des grandes métropoles vers le Sahara se banalise. Qu'elle prenne la forme de refoulements, de transferts ou d'abandons en zone désertique, cette pratique est désormais partagée par plusieurs États (Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie, Libye).

Ces pratiques d'éloignement ne relèvent pas simplement d'une répression "aveugle" des migrations, ni d'une simple réponse à l'injonction européenne au contrôle des frontières : elles s'inscrivent dans des configurations de pouvoir multi-scalaires, où s'articulent des logiques économiques locales, des dispositifs sécuritaires transnationaux, et des interventions humanitaires ambivalentes. Le rôle des organisations internationales y est central, qu'il s'agisse d'appuyer techniquement les États ou de légitimer certaines pratiques par la mobilisation du registre de la "protection".

Trois pistes de questionnements structurent cette réflexion. La première porte sur les pratiques de refoulement : leurs formes concrètes, les modalités de mise en œuvre, les acteurs impliqués et les cadres dans lesquels elles s'inscrivent. La deuxième interroge ce que ces pratiques disent des frontières elles-mêmes : leur déplacement, leur diffusion, leur ancrage dans des espaces et auprès de groupes sociaux qui peuvent s'approprier, notamment sur le plan économique, la présence contrainte des personnes en migration. La troisième piste explore les effets de ces reconfigurations sur les mobilités intra et hors d'Afrique : les ralentissements, les détours, les recompositions de routes, mais aussi les formes d'adaptation, de contournement ou d'agencement déployées par les personnes en mouvement.

L'objectif de cet atelier est double : interroger les itinéraires de frontières (leurs déplacements, leurs reconfigurations) tout autant que les trajectoires des personnes en mouvement qui s'y

---

<sup>\*</sup>Intervenant

retrouvent engagées. Plus globalement, ces reconfigurations migratoires interrogeant les dynamiques politiques et régionales entre Maghreb et espace sahélo-saharien, dans un contexte de montée des souverainismes.